

L'EAU: UN BIEN COMMUN A PRESERVER DES INTERETS PRIVES!

L'eau est globalement trop chère

Dans le Val-de-Marne, le m³ d'eau coûte en moyenne pour les usagers près de... 4 € !

Tout le monde ne paye pas le même prix mais pour tous c'est bien plus que le coût du simple service. La transparence doit devenir la règle.



Allons-nous tolérer encore longtemps que se prolonge le contrat liant le Sedif (Syndicat des eaux d'Ile-de-France, regroupant 144 communes[1]), avec la Compagnie Générale des Eaux (Véolia) depuis 1923 ?

Mettons fin au "business de l'eau" qui a permis aux multinationales CGE-Véolia (ex Vivendi), Lyonnaise des eaux (Suez) et Saur (ex-Bouygues) de bâtir leurs empires financiers, industriels et médiatiques sur le dos des usagers, grâce aux complaisances ou à la passivité de trop nombreux élus!

Exigeons des réponses claires aux dénonciations de la Cour régionale des comptes, du Conseil de la concurrence et de l'U.F.C "Que Choisir" sur la gestion opaque, les appels d'offres, les provisions pour travaux n'ayant pas été utilisées à bonne fin, le prix excessif de l'eau et des branchements...

Contestons les redevances de dépollution injustement supportées à 85% par les usagers domestiques et non par les industriels et agriculteurs, pourtant plus gros pollueurs...

Refusons de payer les profits des actionnaires de Véolia

Intervenons sans tarder auprès de nos maires et élus délégués au Sedif pour qu'ils se prononcent pour le retour en régie publique de la distribution d'eau, alors que d'ici la fin 2008 doit être retenu le nouveau mode de gestion applicable à partir de janvier 2011. A Grenoble, Cherbourg, Castres, Tournon ... grâce à l'action d'élus, d'usagers et d'associations, il a été permis:

- > une réduction importante du prix de l'eau
- > une meilleure préservation de la ressource
- > l'utilisation à bonne fin des provisions pour travaux
- > l'amélioration des conditions de travail des agents,
- > la suppression des tarifs dégressifs pour les gros consommateurs...

L'eau n'est pas une marchandise, elle fait partie du patrimoine de l'humanité. Elle doit être accessible à tous, en quantité suffisante, elle ne doit pas être source de profit. Elle ne doit pas menacer la santé des usagers.

Usagers, associations, syndicats, élus : rien ne se fera sans nous, trop d'intérêts sont en jeu !

[1] Les 30 villes du Val-de-Marne dont l'eau potable est gérée par le Sedif sont : Ablon-sur-Seine, Alfortville, Arcueil, Bry-sur-Marne, Cachan, Champigny, Charenton-le-Pont, Chennevières, Chevilly-Larue, Choisy, Fontenay-sous-Bois, Fresnes, Gentilly, Ivry, Joinville, L'Haÿ-les-Roses, Le Kremlin-Bicêtre, Le Perreux, Maisons-Alfort, Nogent, Orly, Rungis, Saint-Mandé, Saint-Maurice, Thiais, Villejuif, Villeneuve-le-Roi, Villiers-sur-Marne, Vincennes, Vitry.

A l'initiative de : Vagues, LCR et Attac